



Fondation Desjardins

États financiers
31 décembre 2018

Table des matières

Rapport

Rapport de l'auditeur indépendant	3
---	---

États financiers

Bilan	6
État des résultats	7
État de l'évolution de l'actif net.....	8
État des flux de trésorerie	9

Notes complémentaires aux états financiers

Note 1 - Statut et nature des activités	10
Note 2 - Principales méthodes comptables	10
Note 3 - Placements.....	12
Note 4 - Revenus (pertes) de placements	12
Note 5 - Autres charges (renversement)	13
Note 6 - Opérations conclues avec des parties apparentées.....	13
Note 7 - Gestion des risques découlant des instruments financiers	14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Fondation Desjardins

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fondation Desjardins (la « Fondation ») aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation, qui comprennent :

- les bilans aux 31 décembre 2018 et 2017;
- les états des résultats pour les exercices terminés à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net pour les exercices terminés à ces dates;
- les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates; et
- les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place de la Cité, Tour Cominar, 2640 boulevard Laurier, bureau 1700, Sainte-Foy (Québec) Canada G1V 5C2
Tél. : +1 418-522-7001, Téléc. : +1 418-522-5663*

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos



conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Québec (Québec)

Le 25 avril 2019

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A124423

Bilan

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Note	Fonds de revenus	Fonds de capital	Fonds affecté – Grands Donateurs	Fonds réservé (Entraide)	Élimination	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
ACTIF								
Actif à court terme								
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 436 \$	17 \$	1 673 \$	1 050 \$	- \$	5 176 \$	5 389 \$
Débiteurs		145	-	1	-	-	146	343
Solde interfonds		-	479	-	49	(528)	-	-
		2 581	496	1 674	1 099	(528)	5 322	5 732
Placements	3	-	33 388	9 170	-	-	42 558	37 343
		2 581 \$	33 884 \$	10 844 \$	1 099 \$	(528) \$	47 880 \$	43 075 \$
PASSIF								
Passif à court terme								
Créditeurs		11 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	11 \$	166 \$
Solde interfonds		528	-	-	-	(528)	-	-
		539	-	-	-	(528)	11	166
Actif net								
Grevé d'affectations d'origine externe		-	33 884	10 844	1 099	-	45 827	40 521
Non affecté		2 042	-	-	-	-	2 042	2 388
		2 042	33 884	10 844	1 099	-	47 869	42 909
		2 581 \$	33 884 \$	10 844 \$	1 099 \$	(528) \$	47 880 \$	43 075 \$

Les notes complémentaires font partie des présents états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,

Guy Cormier,
Président du conseil

Serge Rousseau,
Vice-président du conseil

État des résultats

Pour les exercices terminés le 31 décembre

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		Fonds de revenus		Fonds de capital		Fonds affecté – Grands donateurs		Fonds réservé (Entraide)		Total	
Notes		2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
PRODUITS											
Revenus (pertes) de placements	4	156 \$	1 226 \$	- \$	- \$	(195) \$	171 \$	4 \$	3 \$	(35) \$	1 400 \$
Activités de financement		115	-	-	-	-	-	-	-	115	-
Contributions		1 274	580	-	-	-	-	833	714	2 107	1 294
Souscriptions		-	-	2 005	3 780	3 846	5 281	-	-	5 851	9 061
		1 545	1 806	2 005	3 780	3 651	5 452	837	717	8 038	11 755
CHARGES											
Bourses, octrois et prix		1 926	1 545	-	-	649	223	464	518	3 039	2 286
Frais liés aux activités de financement		41	-	-	-	-	-	-	-	41	-
Autres charges (renversement)	5	(76)	2	-	-	74	144	-	-	(2)	146
		1 891	1 547	-	-	723	367	464	518	3 078	2 432
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES											
		(346) \$	259 \$	2 005 \$	3 780 \$	2 928 \$	5 085 \$	373 \$	199 \$	4 960 \$	9 323 \$

Les notes complémentaires font partie des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Pour les exercices terminés le 31 décembre

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Fonds de revenus		Fonds de capital		Fonds affecté – Grands donateurs		Fonds réservé (Entraide)		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 388 \$	2 129 \$	31 879 \$	28 099 \$	7 916 \$	2 831 \$	726 \$	527 \$	42 909 \$	33 586 \$
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(346)	259	2 005	3 780	2 928	5 085	373	199	4 960	9 323
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 042 \$	2 388 \$	33 884 \$	31 879 \$	10 844 \$	7 916 \$	1 099 \$	726 \$	47 869 \$	42 909 \$

Les notes complémentaires font partie des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 31 décembre

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2018	2017
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	4 960 \$	9 323 \$
Ajustements pour :		
Gains sur disposition d'obligations	(238)	(106)
Amortissement de la prime sur les obligations	110	106
Dons des œuvres d'art et sérigraphies	-	12
Variation non réalisée de la juste valeur sur les fonds communs de placement	1 441	(415)
	6 273	8 920
Variations des actifs et des passifs d'exploitation		
Débiteurs	197	(197)
Créditeurs	(155)	(53)
	42	(250)
	6 315	8 670
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'obligations	(7 843)	(9 010)
Ventes ou échéances d'obligations	7 344	7 300
Achats de fonds communs de placement	(8 124)	(4 973)
Ventes de fonds communs de placement	2 095	686
	(6 528)	(5 997)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(213)	2 673
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	5 389	2 716
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	5 176 \$	5 389 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie	3 517	3 303
Bons du trésor	-	444
Certificats de dépôts	1 659	1 642
	5 176 \$	5 389 \$

Les notes complémentaires font partie des présents états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

NOTE 1 – STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation Desjardins (la Fondation), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, est un organisme sans but lucratif dont l'objectif est de soutenir la réussite éducative par l'octroi de bourses d'études, de prix et de dons à des organismes de bienfaisance enregistrés (donataires reconnus). La Fondation est inscrite auprès de l'Agence du revenu du Canada comme organisme de bienfaisance enregistré et elle n'est pas assujettie aux impôts sur les bénéfices.

NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation comptabilise ses activités selon les quatre fonds suivants :

- Le Fonds de revenus présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'attribution d'octrois (bourses, prix et dons) et à l'administration de la Fondation;
- Le Fonds de capital présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la constitution d'un capital aux fins de l'attribution de bourses, prix et dons. Ce fonds représente le fonds de dotation de la Fondation;
- Le Fonds affecté – Grands donateurs présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux fonds capitalisés créés par des donateurs afin de réaliser des engagements philanthropiques pour des causes déterminées par ces grands donateurs;
- Le Fonds réservé (Entraide) présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'attribution de bourses, prix et dons affectés visant à soutenir la persévérance scolaire.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des jugements, à des estimations et à des hypothèses ayant une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice.

Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

Ces états financiers sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle de la Fondation. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en milliers de dollars, sauf indication contraire. Le symbole k\$ est utilisé pour désigner les milliers de dollars.

Notes complémentaires aux états financiers

NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (*suite*)

Comptabilisation des produits

Les apports du Fonds de revenus sont comptabilisés selon la méthode du report, c'est-à-dire que les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, alors que les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports du Fonds de capital, du Fonds affecté – Grands donateurs et du Fonds réservé (Entraide) sont grevés d'affectations externes et sont constatés comme produits aux résultats de chacun de ces fonds conformément à la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Dans le Fonds de revenus, les revenus de placements comprennent les revenus de dividendes, les revenus d'intérêts, les gains et pertes sur disposition de placements, ainsi que la variation de la juste valeur non réalisée sur les fonds communs de placement.

Dans le Fonds affecté – Grands donateurs, les revenus de placements comprennent les revenus de dividendes, les revenus d'intérêts, les gains et pertes sur disposition de placements, ainsi que la variation de la juste valeur non réalisée sur les fonds communs de placement.

Dans le Fonds réservé (Entraide), les revenus de placements comprennent uniquement les revenus d'intérêts.

Les revenus de dividendes et d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût amorti, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût amorti se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et des placements en obligations.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement cotés sur un marché actif.

Les passifs financiers évalués au coût amorti se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des certificats de dépôts, des chèques et autres éléments en circulation.

Dons de polices d'assurance-vie

La Fondation peut recevoir des dons sous forme de polices d'assurance-vie pour lesquelles elle est désignée comme titulaire et bénéficiaire du contrat d'assurance vie. Le cas échéant, à chaque date de clôture, un actif correspondant à la valeur de rachat de la police d'assurance-vie est comptabilisé et les augmentations de cette valeur de rachat sont comptabilisées à titre d'apport de l'exercice.

Aucun actif n'est comptabilisé en raison de la valeur de rachat nulle des assurances-vie en date du 31 décembre 2018.

Notes complémentaires aux états financiers

NOTE 3 – PLACEMENTS

Les placements sont classés parmi les catégories d'instruments financiers selon les méthodes décrites à la note 2, « Principales méthodes comptables ».

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Fonds de Capital		
Obligations au coût amorti, taux variant de 1,58 % à 6,50 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2048 (en 2017 : taux variant de 1,58 % à 6,50 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2048) ayant une juste valeur de 26 225 k\$ (25 921 k\$ en 2017)	26 089 \$	25 453 \$
Fonds communs de placement, à la juste valeur	7 299	6 929
Total des placements dans le Fonds de capital	33 388 \$	32 382 \$
Fonds affecté – Grands donateurs		
Obligations au coût amorti, taux variant de 2,00 % à 3,50 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2048 (en 2017 : taux variant de 2,35 % à 2,75 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2048) ayant une juste valeur de 203 k\$ (212 k\$ en 2017)	203 \$	212 \$
Fonds communs de placement, à la juste valeur	8 967	4 749
Total des placements dans le Fonds affecté – Grands donateurs	9 170 \$	4 961 \$
Total des placements	42 558 \$	37 343 \$

NOTE 4 – REVENUS (PERTES) DE PLACEMENTS

Les revenus (pertes) de placements se détaillent comme suit :

	2018	2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Revenus d'intérêts	18 \$	13 \$
Obligations		
Revenus d'intérêts	831	692
Gains sur disposition	238	106
	1 069	798
Fonds communs de placement		
Dividendes	319	174
Variation de la juste valeur non réalisée	(1 441)	415
	(1 122)	589
Total des revenus (pertes) de placements	(35) \$	1 400 \$

Notes complémentaires aux états financiers

NOTE 5 – AUTRES CHARGES (RENVERSEMENT)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, le poste « Autres charges (renversement) » comprend un montant de 88 000 \$ relatif au renversement d'une provision pour éventualités.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, ce poste comprenait un montant de 110 000 \$ relatif à des frais de courtage et d'administration versés suite au produit de vente d'actions reçues à titre de souscriptions dans le Fonds affecté – Grands donateurs.

NOTE 6 – OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES PARTIES APPARENTÉES

La Fondation est apparentée à la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la Fédération) du fait que les membres de son conseil d'administration siègent également au conseil d'administration de la Fédération. La Fédération fait partie des entités du Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins).

Les opérations et les soldes à la fin de l'exercice se détaillent comme suit :

	2018			2017		
	Caisses Desjardins	Autres apparentés	Total	Caisses Desjardins	Autres apparentés	Total
État des résultats						
Revenus (pertes) de placements	18 \$	(247) \$	(229) \$	13 \$	133 \$	146 \$
Contributions	12	1 001	1 013	1	500	501
Souscriptions	257	2 000	2 257	1 530	2 500	4 030
Bourses, octrois et prix	-	-	-	-	12	12
Autres charges (renversement)	2	80	82	2	34	36
Bilan						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 655 \$	1 521 \$	5 176 \$	3 278 \$	1 667 \$	4 945 \$
Placements	-	8 851	8 851	-	4 716	4 716
Débiteurs	1	-	1	6	-	6
Créditeurs	-	9	9	-	-	-

La Fondation bénéficie du soutien de la Fédération, qui a pris à sa charge la totalité de ses frais d'administration pour les exercices financiers 2018 et 2017. Ces frais se détaillent comme suit :

	2018	2017
Frais payés par la Fédération pour la Fondation	1 392 \$	1 275 \$

La gestion du portefeuille de placement de la Fondation est confiée à une entité du Mouvement Desjardins.

Au cours de l'exercice 2017, les œuvres d'art et les sérigraphies ont fait l'objet d'un don à la Fédération pour la Collection Desjardins.

À l'exception de ce don, qui était hors du cours normal des activités de la Fondation, les opérations entre apparentés de l'exercice ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties.

Notes complémentaires aux états financiers

NOTE 7 – GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, La Fondation est exposée à différents risques découlant des instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan.

Les principaux risques de crédit pour la Fondation sont liés aux débiteurs et aux placements. La Fondation s'est dotée d'une politique de placement dont l'objectif est de maximiser les revenus de placements à l'intérieur de limites définies en appliquant des processus de gestion et de contrôle des risques.

Des contrôles et des mécanismes d'information sont mis en œuvre afin de s'assurer qu'il n'y a pas violation de la politique de placement.

La Fondation investit dans des actifs financiers dont la cote a été établie soit par Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Service (DBRS). En règle générale, plus la cote de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respecte ses obligations. Les cotes de crédit du portefeuille des titres obligataires s'établissent entre A+ et AAA, ce qui réduit le risque de crédit.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix en raison de ses activités de placement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt compte tenu de ses placements en obligations. Ces instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur.

La valeur comptable des obligations, par échéance contractuelle, ainsi que le taux d'intérêt effectif moyen pondéré s'établissent comme suit :

	2018		2017	
De 1 an à 5 ans	5 853 \$	2,22 %	7 028 \$	2,43 %
Plus de 5 ans à 10 ans	9 246	2,25 %	8 490	2,34 %
Plus de 10 ans	11 193	5,39 %	10 147	5,47 %
Total	26 292 \$		25 665 \$	

Risque de prix

Le risque de prix correspond à la perte potentielle résultant d'une variation de la valeur marchande d'actifs ne résultant pas d'une fluctuation des taux d'intérêt, du taux de change ou de la qualité de crédit de la contrepartie.

La Fondation est exposée au risque de prix en raison de ses placements dans des fonds communs de placement cotés sur un marché actif.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité de la Fondation de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan.

La Fondation est exposée à ce risque uniquement à l'égard de ses créiteurs. Elle gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.